

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de Montrond le Château (Doubs)

Séance du Conseil Municipal DU LUNDI 11 JUIN 2012

L'an deux mil douze, le onze juin, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Montrond le Château s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gabriel LAITHIER, Maire.

Présents : Mesdames Delphine DUBOZ, Blandine GAILLARD, Dominique GIRARDIER, Christelle LIDOINE, Colette PIGUET, Virginie WETZEL,
Messieurs Gilles BERNARD, Michel BOHLY, Thierry CLERC, Luc DECREUSE, Luc FOURQUET, Gabriel LAITHIER, Xavier LIDOINE.

Absents excusés : Mme Jenny CHOPARD, M. Pascal PERRIN

Délégations de pouvoir : M. Pascal PERRIN à M. Thierry CLERC
Mme Jenny CHOPARD à Delphine DUBOZ

Un scrutin a eu lieu, **Mme Blandine GAILLARD** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été nommée pour remplir les fonctions de **secrétaire**.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté sans remarques.

M. le Président a déclaré la séance ouverte et a exposé ce qui suit :

URBANISME

Exercice droit de préemption parcelle bâtie AB n°178

Demande permis de construire M. et Mme HUMBERT Franck.

1° Accès déchetterie pour les Collectivités/Badge informatisé onéreux.

2° Remplacement machine à laver la vaisselle salle polyvalente – attribution de marché.

3° Attribution marché rénovation salle de bains logement communal.

4° Demande subvention achat « le Chêne de Flagey ».

5° Attribution de marché rénovation mur cimetière.

6° Décision et attribution éventuelle réalisation SAS entrée salle polyvalente.

7° Informations et communications diverses :

- Courrier de demandes Xavier LIDOINE,
- Demande recueil eau de pluie sur chéneau Eglise,
- Augmentation du Coefficient d'occupation des sols,
- Devis SYDED réhabilitation poste de transformateur Rue de la Fromagerie,

En début de séance, le Maire demande l'ajout à l'ordre du jour :

*d'une demande de travaux de M. et Mme Arnaud STEGRE (construction d'une piscine),

*de l'intervention de M. Michel BOHLY pour le compte rendu de la réunion de la CCCQ en ce qui concerne le réseau haut débit et d'une réunion avec M. Bernard COTTE du Conservatoire Régional des espaces naturels sur l'avancée du projet du site du château.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette demande et autorise M. le Maire à signer tous documents en la matière.

URBANSIME

Exercice de droit de préemption sur la parcelle bâtie AB n°178 : le conseil municipal, à l'unanimité, n'exerce pas le droit de préemption sur ladite parcelle.

La demande de permis de construire de M. et Mme Franck HUMBERT (garage double) et la déclaration de travaux de M. et Mme Arnaud STEGRE (construction piscine) sont transmises avec avis favorable.

1° ACCÈS DÉCHETTERIE POUR LES COLLECTIVITÉS

Les Elus acceptent, à l'unanimité, l'acquisition d'un badge pour un coût de 30 € qui permettra l'accès à la déchetterie par l'employé communal à compter du 01 septembre 2012.

2° REMPLACEMENT LAVE VAISSELLE SALLE POLYVALENTE

Après étude de deux devis :

- Entreprise PROMATEL : 2 272, 40 € TTC
- Entreprise BERSOT : 2 982,82 € TTC

Le Conseil choisit à l'unanimité le devis Promatel.

3° ATTRIBUTION MARCHÉ RÉNOVATION SALLE DE BAINS LOGEMENT COMMUNAL 4 RUE DE L'ÉGLISE

Trois devis sont à l'étude :

- SARL GUINCHARD à Malans : 1299,51 € TTC
- Entreprise Eric GREVET à Montrond le Château : 1 146,80 € TTC
- Entreprise SEVIO PLATRERIE à Montrond le Château : 2 156,75 € TTC

Le marché est accordé, à l'unanimité, à la SARL GUINCHARD.

4° DEMANDE DE SUBVENTION ACHAT « LE CHÊNE DE FLAGEY »

Les Elus conscients de l'intérêt artistique et patrimonial de l'œuvre « le Chêne de Flagey » regrettent compte tenu de la rigueur budgétaire indispensable de ne pouvoir contribuer à l'acquisition de cette toile.

5° ATTRIBUTION MARCHÉ RÉNOVATION MUR DU CIMETIERE

Les Elus prennent connaissance des différents devis :

- Entreprise GIGOULEY de Montgesoye :
 - Option 1 : 10 865, 25 TTC,
 - Option 2 : 15 889,36 € TTC
- SARL DACH Père et Fils : couvertines uniquement : 9 120,00 € TTC

- **FRANCESCHI :**
Option 1 : 13 009,61 € TTC,
Option 2 : 13 880,78 € TTC
- **SARL SAGE et Fils couvertines uniquement : 11315,48 € TTC.**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer le marché à l'entreprise GIGOULEY pour l'option 2 pour un montant de 15 889,36 € TTC. Il charge le Maire de solliciter un geste commercial.

6° DÉCISION ET ATTRIBUTION ÉVENTUELLE SAS D'ENTRÉE SALLE POLYVALENTE

Après étude des devis, le Conseil décide de reporter ces travaux non urgents et non indispensables à une date ultérieure.

7° INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS DIVERSES

***Courrier M. Xavier LIDOINE**

Les Elus étudient les demandes de M. Xavier LIDOINE.

L'abaissement des bordures de trottoirs route de Malbrans aux fins de faciliter les manœuvres des engins agricoles sera réalisé lors des travaux projetés pour l'adduction en eau et électricité.

Les Elus autorisent le demandeur à utiliser la fouille assainissement pour la pose d'une canalisation d'eau. Le pétitionnaire s'engage à remettre le chemin rural n°11 en état à l'issue du chantier. Cette autorisation sera formalisée par une convention à signer par les deux parties (Commune et demandeur).

Ces décisions sont prises à l'unanimité.

***Signalétique Grande Rue**

Le devis Franche-Comté Signaux pour la pose de deux panneaux marquant le rétrécissement Grande Rue pour un coût de 782,78 €TTC est accepté à l'unanimité.

***Transfert de crédit :**

Le conseil municipal accepte à l'unanimité un transfert de crédit de la section de fonctionnement à la section investissement. L'affectation sera réalisée sur le compte 2188 (autres immobilisations corporelles) 3000 € et sur le compte 2315 (immobilisation en cours-installations techniques) 5 000 €.

*** Modification Plan d'Occupation des Sols Epeugney**

Madame le Maire d'Epeugney communique la décision de sa commune de réaliser une modification du POS sur différents points du zonage et du règlement.

***Intervention M. Michel BOHLY**

Suite à la visite sur site le 24 mai 2012 par M. Bernard COTTE, M. Michel BOHLY une liste des actions à conduire est établie ainsi :

- A court terme : l'entreprise THOURET ayant achevé de descendre les arbres abattus rasera les souches émergentes.
- les branchages jonchant le sol seront débarrassés par des bénévoles les samedis 16 et 23 juin 2012.

Une journée de réaménagement du chemin d'accès au monument de la Vierge est prévue par un groupe de jeunes encadrés par Benoît DECREUSE (chantier de jeunes bénévoles) au cours de l'été.

- Sera mis application dès le mois d'août un pâturage de la plateforme du château et des pelouses sèches environnantes.

A moyen terme:

- le mur de soutien sur la plateforme à gauche devra être consolidé.
- une réunion publique sera organisée en automne pour sensibiliser les propriétaires/locataires/exploitants et habitants de Montrond sur la valorisation du site

A long terme (en 2013)

- Les pins à proximité des pelouses sèches seront abattus.
- Un chemin de découverte valorisant la diversité biologique, la flore et la faune sera élaboré avec l'appui du Conservatoire Régionales espaces naturels.

Le Maire soulève le problème de la vente du bois d'affouage en provenance du château. La Commission Bois étudiera les conditions de vente.

*M. Hervé PERTON proposera lors des journées du Patrimoine une visite découverte du château. Une visite de l'église et du clocher est également prévue.

***Compte rendu d'une partie de la réunion CCCQ à propos du projet haut débit piloté par le Conseil général.**

Le choix par le Conseil Général pour la fibre optique a été fait pour favoriser le « haut débit ».

Le projet coûteux reste en suspens quant à la compétence à saisir par la CCCQ, certains Elus membres de la CCCQ n'appréhendent pas encore bien l'enjeu à saisir pour les années futures.

Après répartition du FPIC entre communes membres, la Commune de Montrond le Château recevra 1704 €.

***Courrier Madame Florence CASSEREAU**

Les Elus autorisent Mme Florence CASSEREAU, domiciliée 2 place de l'Eglise à récupérer l'eau de pluie provenant du toit de l'Eglise pour son jardin potager situé à proximité en installant un réservoir.

***Augmentation du coefficient d'occupation des sols :**

La Loi du 20 mars 2012 relative à la majoration des droits à construire permet de majorer les droits à construire de 30 % pendant 3 ans dans les communes couvertes par un POS ou un PLU en vigueur au 20 mars 2012 avec coefficient d'occupation des sols.

Les communes concernées peuvent prendre une délibération pour toute décision à ce sujet.

Le document d'urbanisme de la localité en cours de révision ne nécessite aucune évolution sur ce point du règlement car il ne limite en aucun cas le coefficient d'occupation des sols.

***Courrier SYDED**

Le Maire avait sollicité pour information une étude du remplacement du poste de transformation électrique et l'enfouissement des réseaux de distribution publique d'électricité et télécommunication rue de la Fromagerie. Ce projet entrainerait une dépense de 79 710 € pour le SYDED et 47 505 € pour la commune. Les Elus abandonnent cet éventuel projet de réhabilitation.

***Avancées PLU**

Le Maire demande aux Elus de réfléchir aux emplacements à réserver, aux emprises à prévoir pour aires de stationnement et à l'organisation spatiale du développement urbanistique.

Les Elus s'indignent des actes de malveillance commis au sein du village (panneaux de signalétiques endommagés, toilettes attenantes à la salle, anciennement salle des Jeunes, dégradées. Ces faits susceptibles de se révéler graves quant à leurs conséquences seront signalés à la Gendarmerie.

Ils signalent le non respect des règles d'utilisation des moteurs thermiques notamment au cours du week-end. Les doléances sont à transmettre sur le champ au Maire qui interviendra sans délais pour un rappel au règlement. Il en est de même pour les aboiements de certains chiens qui indisposent le voisinage.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire déclare la session close à 24 h 00.

Prochaine réunion fixée le mercredi 04 juillet 2012 à 20 h 30.

Le Maire,
Gabriel LAITHIER

Numéro de délibération	Objet
DCM n° 06-12-01	Droit de préemption urbain parcelle cadastrée section AB n°178.
DCM n° 06-12-02	Attribution de marché -Remplacement lave-vaisselle salle polyvalente
DCM n° 06-12-03	Attribution de marché salle de bains – logement communal
DCM n° 06-12-04	Attribution de marché Rénovation mur du cimetière
DCM n° 06-12-05	Signalétique panneaux Rétrécissement suite Travaux sécurisation Grande Rue.
DCM n° 06-12-06	Transfert de crédit – Budget assainissement 2012